



LES ASSURANCES CHEVAUX

Des garanties complètes et adaptées autour du cheval

Depuis 30 ans, l'équitation s'est développée d'une façon considérable en France et de plus en plus de passionnés accèdent à leur rêve de posséder leur propre cheval.

En effet, 1 million de chevaux ont été recensés en France en 2008. La Fédération Française d'Équitation compte d'ailleurs près de 600 000 licenciés et se place en 4^e position sur la liste des fédérations olympiques sportives françaises en nombre de licenciés.

Cependant, un cheval n'est pas seulement un bien à assurer, c'est aussi un compagnon auquel il faut prodiguer des soins lorsqu'il est souffrant.

Élaborées et vendues par des passionnés du monde équestre, les assurances chevaux de la CAMEIC couvrent toute la sphère des besoins d'un propriétaire de cheval, qu'il soit amateur ou professionnel.

Les offres de la CAMEIC présentent des solutions complètes et adaptées ayant trait à l'équidé et à son univers, comprenant des garanties de base (mortalité, catastrophes naturelles...) et des garanties annexes (frais de vétérinaire, invalidité permanente totale, vol, perte de l'équidé...) qui permettent à l'Assuré de bénéficier de protections supplémentaires.

**Profitez de votre passion en toute sérénité,
et couvrez efficacement la perte de votre équidé
avec nos assurances chevaux**



Société d'Assurances Mutuelle à cotisations variables
25, rue de Madrid 75008 Paris
Téléphone : 01 45 22 85 64 - Télécopie : 01 44 70 03 36
E-mail : info@cameic.com - Internet : www.cameic.com

Entreprise régie par le Code des assurances
Autorité chargée du contrôle : ACP
Autorité de Contrôle Prudentiel
61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09

F n°26-31-93
version du 01/01/2011